

**ARARE**  
**Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés**  
*Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.*  
32, rue Gassendi 75015 Paris [www.arare.fr](http://www.arare.fr)

Nicolas MIGUET  
Président de l'ARARE.

Paris, le 22 mai 2015.

**Merci de bien vouloir me répondre par retour de courrier, SVP.**

## **Ex-adhérents de l'Arare : l'AG de 2015.**

### **Vous avez oublié une démarche indispensable : payer votre cotisation de 2015 à votre association de défense.**

Madame, Monsieur, Chers Amis ancien(ne)s adhérent(e)s,

J'ai le plaisir de vous confirmer que votre présence est TRES VIVEMENT SOUHAITEE pour notre AG du samedi 30 mai prochain, 9h30, à Paris, Novotel Montparnasse, 17 rue du Cotentin 75015 PARIS, métro Pasteur... Le bureau de l'Arare insiste avec moi sur l'importance qu'il y a, face aux actions prédatrices des banksters, d'être une association puissante, réunissant des milliers d'adhérents, à la manière des associations allemandes ou nordiques d'actionnaires. Nous avons, en 2014, grâce à notre force (un millier de pouvoirs réels et valides pour l'AG de Peugeot) pu imposer la distribution préalable et gratuite de BSA préalablement à notre accord à l'entrée de DongFeng Motors et de l'Etat au capital de Peugeot. Nous pourrions, si nous sommes des milliers et des milliers d'adhérents, faire réintégrer la possibilité de recevoir des BSA dans les PEA (plans d'épargne en actions). **Votre réadhésion est indispensable pour la seule association qui défend vraiment les actionnaires. Vos amis comme vous-même seront les bienvenus à notre Assemblée générale.**

Défendre les droits des actionnaires face à une classe politique qui aime confondre fonds spéculatifs et petits porteurs est aussi dans le rôle de l'Arare. Chaque semaine ou presque, j'essaye de faire passer notre "petite musique" en votre nom auprès de députés de tout bord. Les bénévoles qui s'occupent du fichier des adhérents viennent de m'indiquer que vous faites partie des **plus de 4.000 anciens adhérents qui n'ont pas encore versé de cotisation au titre de 2015.** Cela me chagrine et même, le mot n'est pas trop fort, me révolte. Le mot est faible. Vous le savez bien, sans cotisation, une association ne peut vivre ni vous rendre des services (le juridique des AG est souvent très coûteux). Merci à vous, donc, pour votre réadhésion par retour de courrier, SVP.

1. Dossier BELVEDERE. Croyez-vous que nous sommes restés "les bras croisés" après les AG truquées de 2013 ? Que nenni... La recomposition du capital de l'entreprise et l'arrivée de Diana Holding et de Castel (qui ont fait remonter le cours et permis la sortie de fonds spéculatifs prédateurs style KKR, en attendant une vraie gouvernance nouvelle) n'est pas "arrivée par hasard". **Je vous raconterai tout le 30 mai prochain.** Je vous rappelle qu'il y avait de quoi être très choqué lorsque j'ai consta-

té que 277 personnes (relancées) n'ont jamais réglé les frais pour les AG Belvédère (huissier de justice, assignations, avocats, secrétariat...), laissant à l'Arare une ardoise de 82.677,65 €. Certains exigent tout, veulent tout... mais ne contribuent en rien aux dépenses exposées POUR LEURS INTERETS. C'est vraiment scandaleux au sens littéral du mot. Comme on dit en Normandie, c'est vouloir le beurre, l'argent du beurre et les faveurs de la crémère...

2. Au nom de votre association, je ne vais pas manquer d'aller représenter les actionnaires de PROLOGUE, d'AVIATION LATECOERE puis de BELVEDERE encore lors des AG des 20, 29 et 30 juin 2015, respectivement. A chaque fois, collecte des pouvoirs, juridique lié aux AG, vérification et transmission aux organismes centralisateurs... occasionnent des frais assurés par notre association. Dans le dossier LATECOERE, nous allons essayer de "faire bouger les lignes". C'est également très chronophage tant pour nos équipes (l'Arare n'a pas de salariés) que pour moi-même, qui n'ai pas touché un centime d'euro en dix ans (ni même des remboursements de mes frais de déplacement ou d'hébergement).

3. Certains se sont plaints (on voit que ce n'est pas eux qui font les kilomètres au volant, sans chauffeur) que je ne suis pas allé à leur rencontre cette année en province, comme en 2011 et 2012... Après pas moins de 160 réunions en 2011 et 2012 dans toute la France (plus de 90.000 km parcourus, près de 1.200 heures de route), j'ai représenté les adhérents en 2012, 2013, 2014 et au début de 2015 dans une quarantaine d'AG d'entreprises et défendu leurs intérêts avec succès lors de la première restructuration de la dette de Latécoère (attribution gratuite de BSA aux actionnaires, revendus avec profit sur mon conseil à plus de 4 euros le BSA). L'année 2014 fut très efficace à l'AG Peugeot.

J'espère votre présence à l'AG pour voir que vous n'êtes pas de celles et ceux qui, trop nombreux, veulent "le beurre, l'argent du beurre et les faveurs de la crémère", sans rien faire, ni bénévolat, ni même le minimum qui est de venir à NOTRE ASSEMBLEE. Vos cotisations sont la seule et unique ressource de notre association, qui est 100% indépendante des sociétés cotées, au contraire de tant d'autres "associations".

J'attire votre attention sur le caractère souhaitable d'une réponse de votre part par retour de courrier (pour organiser le buffet).

# Faites adhérer vos amis à l'ARARE. Amenez-les le 30 mai, SVP.

Votre bureau et moi-même sommes dans l'attente de votre réponse à ce courrier. Votre participation personnelle à l'AG (bulletin ci-joint) est indispensable à la vie de l'Arare et à la préservation de sa capacité à défendre vos intérêts. Je vous dis "à samedi 30", donc.

Votre toujours dévoué,

Nicolas MIGUET.

Président de l'Arare.

Rappel : outre les cotisations, il est possible de faire un don à l'Arare.

*Don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille), pour participer aux frais d'organisation (location de salle, sonorisation...).*

*Le bulletin ci-après peut être photocopié pour vos amis.*



Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés  
*Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.*

## **Bulletin d'inscription pour l'AG du 30 mai (et de réadhésion 2015).**

Je soussigné (e) Mr/ Mme : ..... Prénom: .....

Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) : .....

Né (e) le : ..... à .....

Demeurant à : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Téléphone mobile : ..... Fax : .....

Courriel : ..... @ .....

### **Pour les anciens adhérents qui réadhèrent ce jour**

Oui, je participerai à l'AG du 30 mai 2015 (Novotel Montparnasse, Paris) et au déjeuner-buffet qui suivra avec .... ami(s) :

participation aux frais de 15 € par personne soit ..... € 22-5-15

je ne pourrai venir et donne pouvoir à .....

Signature : \_\_\_\_\_

**Réadhésion 2015** (ce bulletin peut être photocopié pour vos amis, dans ce cas, merci de préciser leurs coordonnées complètes avec tel et adresse de courrier électronique sur feuille séparée, adhésion, cotisation 2015, chèque : ARARE) :

*Oui, je régularise mon adhésion et je vous envoie ma cotisation 2015 :*

60 € (portefeuille inférieur ou égal à 15 000 €)  90 € (portefeuille entre 15 000 et 50 000 €),

150 € (portefeuille entre 50 000 et 100 000 €),  210 € (portefeuille au-dessus de 100 000 €),

don de soutien ..... €

Carte Bancaire numéro ...../...../...../..... expire à fin :...../.....  
trois derniers chiffres au dos de votre CB : .....

Signature : \_\_\_\_\_

*J'ajoute un don de ..... € pour la participation à vos frais.*

Fait à : ..... , le ..... 2015

Signature : \_\_\_\_\_

A envoyer :

**ARARE**  
**AG de 2015 et réadhésions,**  
**32, rue Gassendi**  
**75014 PARIS**

**Compléter et envoyer  
ce formulaire  
(en le remplissant)  
à**

**ARARE,  
AG du 30 mai 2015  
et réadhésions,  
32, rue Gassendi  
75014 PARIS**

**Internet : [www.arare.fr](http://www.arare.fr)...**

**SI PAIEMENT PAR CHEQUE,  
PAR COURRIER  
SEULEMENT, MERCI.**